



## Résiliation contrat avec le centre europeen de formation

Par **CATHERINE BRARD**, le **23/07/2017** à **07:21**

Bonjour,

Je me suis inscrite au centre européen de formation pour préparer un CAP petite enfance cela fait déjà deux ans. et cette année d'une pas Rt.

Suite à des problèmes familiaux et financiers, je ne peux continuer à poursuivre cette formation. Donc autre part je n'ai depuis un fait aucun devoir suite à ces soucis mais je continue à payer. Je leur ai envoyé il y a un mois une lettre AR de résiliation de mon contrat et hier j'ai reçu un courrier comme quoi j'avais un contrat de trois ans avec eux et devais le finir. Je les avais appeler pour dire ne pas trouver de stage vu qu'en tant salariée, je prends sur mes vacances et ne trouve rien. Le prof ma laissez tomber, au bout de 6 mois plus de nouvelle. Le centre on apelle maks paw plus avancer. Je ne peux plus continuer, ça m'est impossible et en attendant je paye mes 66 € par mois. Je ne peux plus continuer les cours et ne veux plus payer. Aidez moi à trouver une solution je ne sais pas comment faire.

Merci.

Catherine du 95.

Par **Lola Mayor**, le **24/07/2017** à **21:51**

Bonjour,

Est ce que quelqu'un a eu un appel de la part de la société IRIAD (société de recouvrement).

Il y a quelqu'un qui a été poursuivi en justice!!!

Merci de m'aider car c'est vraimet urgent pour moi

Par **Visiteur**, le **25/07/2017** à **09:13**

Bonjour,

pour Catherine; vous avez un contrat pour une durée déterminée, vous devez aller jusqu'au bout ! Imaginez à l'inverse, la société qui au bout de 2 ans vous dit "on arrête" ? Vous l'accepteriez ? Un contrat est un contrat ! Pour les 2 parties !